



## **FlexCité remporte l'appel d'offre pour le transport des personnes à mobilité réduite dans le Val d'Oise**

Déjà en charge du transport des personnes à mobilité réduite dans le Val de Marne, en Seine Saint-Denis, dans l'Essonne et en Seine-et-Marne, FlexCité, filiale du Groupe RATP, a été retenue par le Conseil Général du Val d'Oise pour l'exploitation du service de transport collectif à la demande dans le département.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, FlexCité sera en charge de l'exploitation du transport collectif des personnes à mobilité réduite du Val d'Oise, pour une durée de cinq ans.

Subventionné par le STIF, la Région Ile-de-France et le département du Val d'Oise, ce service de transport à la demande sera assuré tous les jours de l'année à l'exception du 1<sup>er</sup> mai, de 7 heures à minuit. 65 000 voyages devraient être effectués dès la première année.

Au-delà du transport de porte à porte, FlexCité assurera également le transport des personnes à mobilité réduite vers les établissements médico-sociaux.

Spécialement adaptés aux différents types de handicap, les véhicules mis en service par FlexCité disposeront notamment de hayons élévateurs pour les fauteuils roulants et de ceintures de sécurité ajustées. Respectueux de l'environnement, ils seront équipés de filtres à particules permettant la réduction des émissions polluantes.

*Filiale de Ratp Dev, FlexCité assure pour les collectivités territoriales des services de transport destinés aux personnes à mobilité réduite.*

**Contact presse :** [servicedepresse@ratp.fr](mailto:servicedepresse@ratp.fr)  
01 58 78 37 37